

CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Guérande est un lieu d'information d'écoute et d'orientation.

Il favorise la solidarité et anime une action générale de prévention et de soutien au profit des personnes âgées, handicapées et en difficulté. Des professionnels vous accueillent sur rendez-vous, vous informent, vous conseillent et vous orientent selon vos besoins.

Les services du CCAS:

- › Pôle Action Sociale / Handicap
- › Service Logement
- › Pôle Personnes âgées

Horaires d'ouverture :

- de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h du lundi, mercredi, jeudi et vendredi

- de 8h30 à 12h et 14h30 à 17h le mardi.

[Formulaire de demande de renseignements CCAS VILLE DE GUERANDE](#)

Les permanences du CCAS :

- › **ALFA REPIT (Halte Répit)** : 02 40 66 94 58 / [Al'Fa Répit - Accompagnement Lien Famille Répit \(alfarepit.fr\)](#)
- › **CARSAT Retraite** : 3960 (depuis un poste fixe) ou 09 71 10 39 60 (depuis un mobile ou une box) / [Carsat Pays-de-la-Loire : Votre caisse d'assurance retraite et de la santé au travail \(carsat-pl.fr\)](#)
- › **CARSAT Social** : 36 46 / [Service social et santé \(carsat-pl.fr\)](#)
- › **Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)** : 02 40 66 53 08 / - [FR-CIDFF du Pays de la Loire](#)
- › **Solidarité Estuaire – SAS mobile** : 06 35 76 60 82 / [Association Solidarité Estuaire - Nantes - Saint-Nazaire \(solidarite-estuaire.fr\)](#)
- › **Transitions Pro Pays de la Loire** (ex-Fongecif): 02 40 20 28 00 / [Transition Pro Pays de la Loire](#)
- › **UDAF - Point Conseil Budget** : 06 99 71 65 79 / [UDAF44](#)

À voir aussi

[Logement](#)

[Seniors](#)

[Action Sociale](#)

[Handicap](#)

Ce contenu vous a-t-il été utile ?

Oui Non

✓ Valider



Ville de
Guérande

HOTEL DE VILLE

7 place du marché au
Bois
44350 Guérande
Tél : 02 40 15 60 40

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h
13h30 > 17h30
Mar : 14h30 > 17h30
Sam : 9h > 12h